

MAIRIE DE CHAPONNAY
69970 CHAPONNAY
(RHÔNE)

Tél. 04.78.96.00.10

DECISION DU MAIRE

OBJET : Signature d'un bon de commande pour l'entretien des terrains à Chaponnay

Le Maire,

Vu la délibération n°2020-23 du 28 mai 2020, confiant au maire, Raymond DURAND, pour la durée de son mandat, les délégations prévues à l'article L.2122-22 du CGCT, 4ème point,

Vu l'article R.2123-1 du code de la commande publique,

Considérant la nécessité d'entretenir les terrains situés rue Louise Labbé/rue du Professeur Marcel Dargent/Stade Robert Crépieux/ Espace Jean Gabin,

Considérant la proposition établie par la Société SERPE (30230 BOUILLARGUES) pour un montant total de 17 560,00 € HT soit 21 072,00 € TTC,

DECIDE

- Article 1 : La signature d'un bon de commande avec la Société SERPE (30230 BOUILLARGUES) pour un montant total de 17 560,00 € HT soit 21 072,00 € TTC, en vue de l'entretien des terrains situés rue Louise Labbé/rue du Professeur Marcel Dargent/Stade Robert Crépieux/Espace Jean Gabin.

- Article 2 : Le responsable des services est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera : transmise en préfecture du Rhône, à Monsieur le comptable public, publiée sur le site internet de la collectivité et notifiée à l'entreprise.

CHAPONNAY, le 27-03-2024

Le Maire,

Raymond DURAND

